

LA NAO

Comme vous le savez sûrement le PV de désaccord NAO consigne les propositions respectives des différents partenaires sociaux en plus des mesures que l'employeur entend appliquer unilatéralement. Les parties sont libres d'y insérer d'autres rubriques. Sachez, qu'aucune des propositions faites par FO pour l'année 2020 n'a été acceptée. Les autres organisations syndicales ont essuyé le même refus.

Aussi, la NAO 2020 se solde-t-elle par un PV de désaccord, à la suite de la décision unilatérale de la DRH SCC qui préfère les revalorisations basées sur la seule appréciation du manager. FO n'adhère pas cette pratique qui peut être la source de discrimination et accentuer ainsi les inégalités salariales d'autant plus que l'appréciation du manager n'est pas forcément basée sur des éléments objectifs et matériels. (Pour rappel vous pouvez demander une augmentation de votre salaire à vos managers lors de vos EAE)

Les principes d'attribution des augmentations sont les suivants :

- Les demandes d'augmentation seront portées par le Management et validées trimestriellement à l'occasion des Comités de rémunération, en lien avec la date d'ancienneté des collaborateurs,
- Les collaborateurs devront avoir un an d'ancienneté pour pouvoir bénéficier d'une augmentation.

(Source NAO 2017)

LA CONDAMNATION DE SCC

SCC a été condamnée par le tribunal judiciaire de Nanterre (9/02/2021)

La condamnation liée aux jours de fractionnement.

rétroactive à partir de 2018, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités de réhabilitations de vos jours dès que possible.

Rappel : Définition du fractionnement des congés. Chaque salarié dispose de 30 jours ouvrables de congés payés pour une année entière, mais on distingue le congé principal (les 4 premières semaines) et la 5e semaine. La période légale de prise de congés s'étend entre le 1er mai et le 31 octobre. Pendant cette période, le salarié doit prendre au minimum 12 jours ouvrables consécutifs et maximum 24 jours de congés consécutifs. La 5e semaine doit être prise en dehors de la période ...

Lien important : <https://www.eurecia.com/blog/conges-les-4-choses-a-savoir-les-joursfractionnement/>